



COLONNE



TÊTE

COU

CÔTES

JAMBES

BRAS



**Gardez vos distances.
Gardez vos morceaux.**

L'hiver, ralentissez
et respectez
une distance sécuritaire.

Québec 

AVANT DE PARTIR



Entre le 15 décembre et le 15 mars, assurez-vous que votre véhicule est muni de pneus d'hiver conformes et en bon état.



Déneigez et déglecez complètement votre véhicule (vitres, rétroviseurs, toit, capot et phares) pour avoir une bonne visibilité.



Renseignez-vous sur l'état de la chaussée et les conditions de visibilité avec Québec 511. Si les conditions sont mauvaises, essayez de reporter votre déplacement.

SUR LA ROUTE



Ralentissez. Adaptez votre vitesse aux conditions météorologiques et routières.

Restez à une distance sécuritaire des véhicules qui vous précèdent.



Soyez patient en présence des véhicules d'entretien et laissez-leur l'espace nécessaire pour travailler en sécurité. Assurez-vous d'être visible pour leurs conducteurs.



Si la visibilité est réduite, allumez vos phares afin que les feux arrière soient également allumés.

Pour en savoir plus : www.saaq.gouv.qc.ca/hiver